



URBANISME HABITAT FONCIER

Reprise des permanences OPAH le 6 novembre !

Publié le 30 octobre 2023

Le CDHAT assure des permanences sans rendez-vous pour renseigner les habitants sur les aides à la rénovation dans le cadre des OPAH (Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat) sur 5 communes du territoire :

Tessy-Bocage : 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h
Pôle des solidarités - 1 place Jean-Claude Lemoine - Tessy-sur-Vire
Marigny-le-Lozon : 2^e jeudi du mois de 14h à 17h
Pôle public - 1 Place Cadenet - Marigny
Saint-Clair-sur-l'Elle : 3^e jeudi du mois de 14h à 17h
Maison des services - 17 Place Guillaume le Conquérant
Torigny-les-Villes : 4^e jeudi du mois de 9h à 12h
Mairie de Torigni-sur-Vire - Place Charles de Gaulle
Saint-Lô : les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e lundis du mois de 9h à 12h
Saint-Lô Agglo

Les permanences du lundi à Saint-Lô reprennent le 6 novembre. Elles ont lieu tous les 4 premiers lundis des mois.

Au nouveau siège de l'Agglo - 70 rue du Neufbourg - Saint-Lô

À noter : pour bénéficier des aides dans le cadre de l'OPAH, Il est impératif de prendre contact avec le CDHAT avant le début des travaux.



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00